Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

François de Canson est le nouveau président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Réunis en assemblée plénière extraordinaire ce lundi 12 octobre à Marseille, les conseillers régionaux ont élu François de Canson à la présidence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il succède à Renaud Muselier, désormais sénateur des Bouches-du-Rhône.

François de Canson a été élu avec 83 voix sur 122 suffrages exprimés*, à l'issue du scrutin organisé dans l'hémicycle de l'Hôtel de Région, à Marseille.
Âgé de 61 ans, François de Canson est conseiller régional depuis 2015 et vice-président de la Région depuis 2021, chargé notamment du développement économique, du tourisme et de la prévention des risques majeurs. Élu maire de La Londe-les-Maures en 2008, il préside également le Comité régional de tourisme depuis 2018. Avant son engagement politique, il a exercé plusieurs responsabilités dans le secteur privé, en France et à l'international.
Dans son discours d'investiture, François de Canson a annoncé plusieurs premières mesures pour les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

lycées régionaux : une inspection générale immédiate, l'ouverture d'une plateforme d'alerte dans la semaine et la constitution de brigades départementales d'intervention pour répondre aux urgences matérielles.

> « Mes deux priorités immédiates seront nos lycées et la mise en œuvre d'un plan régional de santé. »
>
> *François de Canson, nouveau président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*

« Je veux remercier Renaud Muselier pour sa confiance et cette transmission, c'est si rare en politique, insiste François de Canson. Mes deux priorités immédiates seront nos lycées et la mise en œuvre d'un plan régional de santé. Deux grandes orientations guideront mon mandat : la souveraineté et l'adaptation au changement climatique. Je veux une Région qui garde le goût des grands projets, mais qui ne perde jamais le sens des réalités. »

A fond pour le tourisme en région Sud
Durant son mandat de Président du Comité régional de tourisme depuis 2018, il conduit une stratégie visant à renforcer l'attractivité de la destination Sud qui a porté ses fruits.
En dix ans, les retombées économiques du tourisme sont passées de 18 à 22 milliards d'euros et représentent aujourd'hui 13% du PIB régional. La région attire aussi de plus en plus d'étrangers : la part de la clientèle internationale est passée de 30% à 37%. La fréquentation a progressé de 13% en hiver en dix ans.

Par ailleurs, évoquant l'actualité avec l'attaque d'un collégien ayant blessé par balle son principal et une enseignante à Aubagne aujourd'hui, le nouveau président réagit : « une crise qui met en émoi et en mouvement toute une partie de la jeunesse n'est jamais seulement une crise de circonstance. Elle révèle une crise existentielle, une inquiétude profonde sur la place que cette jeunesse pense pouvoir trouver dans le monde. Il y a dans les causes profondes de ce mouvement une dose considérable d'inquiétude et une proportion effroyable de désespérance. La conviction, pour certains, que les promesses faites aux générations précédentes ne leur seront plus tenues. Les difficultés d'orientation, la pression scolaire, l'incertitude économique, les inquiétudes climatiques, les conflits internationaux s'accumulent jusqu'à former parfois une masse confuse qui leur donne le sentiment que l'avenir leur échappe avant même d'avoir commencé. »

> « La confusion des colères. »

« Et les réseaux sociaux ajoutent à cette confusion la tyrannie de l'immédiateté. Tout appelle une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

réaction, poursuit-il. Tout exige une indignation. Tout semble devoir se régler dans l'instant. Les colères s'additionnent sans toujours se comprendre. Les causes se superposent. Les faits s'effacent parfois derrière les émotions. Et les fractures du monde viennent se greffer sur les nôtres. Ce qui m'inquiète davantage encore, c'est la confusion des colères. Nous devons entendre ce que cela dit de notre époque. Mais nous devons aussi garder le sens de la mesure. Car il existe une autre jeunesse, nombreuse, souvent silencieuse, qui travaille, qui étudie, qui s'engage, qui doute parfois mais continue d'avancer. Cette jeunesse-là ne fait pas nécessairement la une des journaux. Elle n'en mérite pas moins notre attention. »

L.G.

**Composition des groupes politiques de la Région Sud : Notre Région D'abord (80 élus), Groupe RN-UDR (35 élus) et Non-inscrits (8 élus).*

Chiffre d'affaires : les restaurateurs vauclusiens paient l'addition

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Selon l'Observatoire économique de la restauration le chiffre d'affaires des restaurants traditionnels est en net recul dans la quasi-totalité des département de la Région Paca.

Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires de la restauration traditionnelle recule de 6,9% en Provence-Alpes-Côte d'Azur par rapport au même trimestre de 2025. Sur les six premiers mois de l'année, la baisse atteint 7,3%.

Ces données sont issues du tout nouvel Observatoire économique de la restauration réalisé par l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) en partenariat avec l'Ordre national des experts-comptables. Cet outil dévoilé en août dernier s'appuie sur les données comptables réelles issues directement de l'activité des entreprises. Objectif, connaître au mieux la réalité de la situation de 180 000 entreprises françaises en croisant les comptes 2025 avec les déclarations de TVA des deux premiers trimestres 2026.

> « Vingt-cinq fermetures par jour. »
>
> *Franck Chaumès, président national UMIH Restauration*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

« Vingt-cinq fermetures par jour, plus de la moitié des restaurateurs dont le résultat recule en 2025, un chiffre d'affaires qui décroche dans 95 départements sur 98 au deuxième trimestre 2026 ; la profession alertait depuis des mois, sans disposer de chiffres objectifs pour démontrer le malaise du secteur. C'est désormais chose faite », précise Franck Chaumès, président national UMIH Restauration afin d'expliquer la création de ce nouvel outil de diagnostic de la santé des entreprises de restaurations qui sera désormais décliné chaque mois dans tous les départementaux de France.

Le Vaucluse résiste mieux que les Bouches-du-Rhône
S'appuyant sur les déclarations de TVA de 3 329 entreprises de restauration traditionnelle et de 1 937 entreprises de restauration rapide en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Umih observent notamment que le recul du CA touche cinq des six départements de la région.
Cette baisse est de -3,3% en Vaucluse durant le dernier trimestre. La chute encore plus marquée lors du semestre écoulé (-4,4%). La situation est encore plus alarmante dans les Alpes-Maritimes (-4,7% au trimestre et -4,6% sur six mois), le Var (-7,6% au trimestre et -8,5% sur six mois), les Alpes-de-Haute-Provence (-8,8% au trimestre et -8,9% sur six mois) et surtout les Bouches-du-Rhône (-10,3% au deuxième trimestre et -10,9% sur six mois).
Au final, dans la Région seules les Hautes-Alpes restent dans le vert avec une progression de 5,3% au deuxième trimestre et de 1,9% sur les six premiers mois de l'année.

La restauration rapide en première ligne
La restauration rapide régionale n'est pas épargnée par ces difficultés. En effet, son chiffre d'affaires recule aussi de 3,8 % en Paca deuxième trimestre et de 4,7% sur six mois, alors qu'elle progresse de 3,8% au niveau national sur le trimestre. Tous les départements de la région enregistrent une baisse de la restauration rapide au deuxième trimestre.

Autre motif d'inquiétude pour l'Umih : que ce soit pour le restauration rapide comme pour la restauration traditionnelle, ces données, arrêtées au deuxième trimestre, ne mesurent pas encore les effets des épisodes de canicule et des incendies de l'été sur l'activité des établissements de la région.

Aéroport d'Avignon : Renaud Muselier promet que rien ne se fera sans Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Interrogé par l'élue vauclusienne Anne-Sophie Rigault, Renaud Muselier, président de la Région Sud, a évoqué l'avenir de l'aéroport d'Avignon alors que la DSP de l'infrastructure aéroportuaire actuellement géré par une filiale de la CCI 84 est en cours.

Lors de la séance plénière du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui vient de se dérouler le 10 avril dernier à Marseille, Renaud Muselier, le président de la Région, a tenu à éclaircir l'avenir de l'aéroport d'Avignon-Provence.
Il a tout particulièrement réagi à une intervention d'Anne-Sophie Rigault, élue avignonnaise RN de la Région Sud, qui rappelait « que l'aéroport d'Avignon faisait l'objet d'une attention toute particulière cette année de la part de ceux qui sont attachés à cette infrastructure importante de notre région. »

> « Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? »
>
> *Anne Sophie Rigault, conseillère régionale*

« Alors que la Délégation de services publics (DSP) arrive à échéance au 31 décembre prochain, poursuit celle qui est aussi conseillère municipale d'opposition à la ville d'Avignon, nous constatons que les recettes de fonctionnement sont en baisse de 43% et que nous empruntons près de 200 000€, ce qui peut se traduire par une grosse dépendance au financement public. »

Dans le même temps, l'élue vauclusienne observe que « la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, chargée d'exploiter l'aéroport pour le compte de la région, est inopérante depuis sa mise sous

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

tutelle de la CCI de région. D'ailleurs, depuis 2022 il semble, malgré nos sollicitations, qu'aucun travail véritable de fond n'ait été fait sur cet aéroport qu'on ne développe pas et qui finit par végéter tout doucement. Certains se demandent même s'il y a encore un pilote dans l'avion ? »

Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon

Quel avenir pour l'aéroport ?

« À presque huit mois d'une nouvelle DSP, nous aimerions savoir quelle ambition la région a pour cet aéroport, puisque la question des exigences de diversification des recettes se pose sérieusement, s'inquiète Anne-Sophie Rigault. Que compte faire la région afin de garantir un avenir à l'aéroport d'Avignon ? Quelles sont, dans les grandes lignes, les orientations que vous souhaitez lui faire prendre ? Il en va de la survie de cet outil de développement économique autant que de transport au cœur du cinquième département le plus pauvre de France. »



Renaud Muselier lors de la dernière séance plénière de la Région Sud.

« Il faut traiter le problème de gouvernance avant le problème de vision. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Renaud Muselier, président de la Région Sud

En réponse, Renaud Muselier a tenu à rappeler : « Nous sommes propriétaires de l'aéroport, nous le soutenons depuis le début. »
Evoquant ensuite la DSP actuelle assurée jusqu'alors par la CCI de Vaucluse (voir aussi encadré en fin d'article : 'La DSP de l'aéroport d'Avignon en détail') , le patron de la Région Sud constate aussi : « Il y a une délégation de services publics autour de la CCI et de la CCIR. On voit bien qu'il y a des problèmes. Donc déjà, il faut traiter le problème de gouvernance avant le problème de vision. »
« Pour autant, les moyens financiers sont là », insiste-t-il. Avant d'assurer qu'il ne ferait rien avant de consulter Olivier Galzi, nouveau maire d'Avignon et nouveau président de la communauté d'agglomération du Grand Avignon : « Je ne manquerai pas, compte tenu des élections qui viennent d'avoir lieu, de me rapprocher de monsieur Galzi de façon à ce que l'on puisse tracer ensemble l'avenir de ce territoire. »
Une attention tout particulière à laquelle semble sensible le premier magistrat de la cité des papes : « cela m'apparaît évidemment important puisque l'aéroport est un outil extrêmement structurant pour le territoire ».

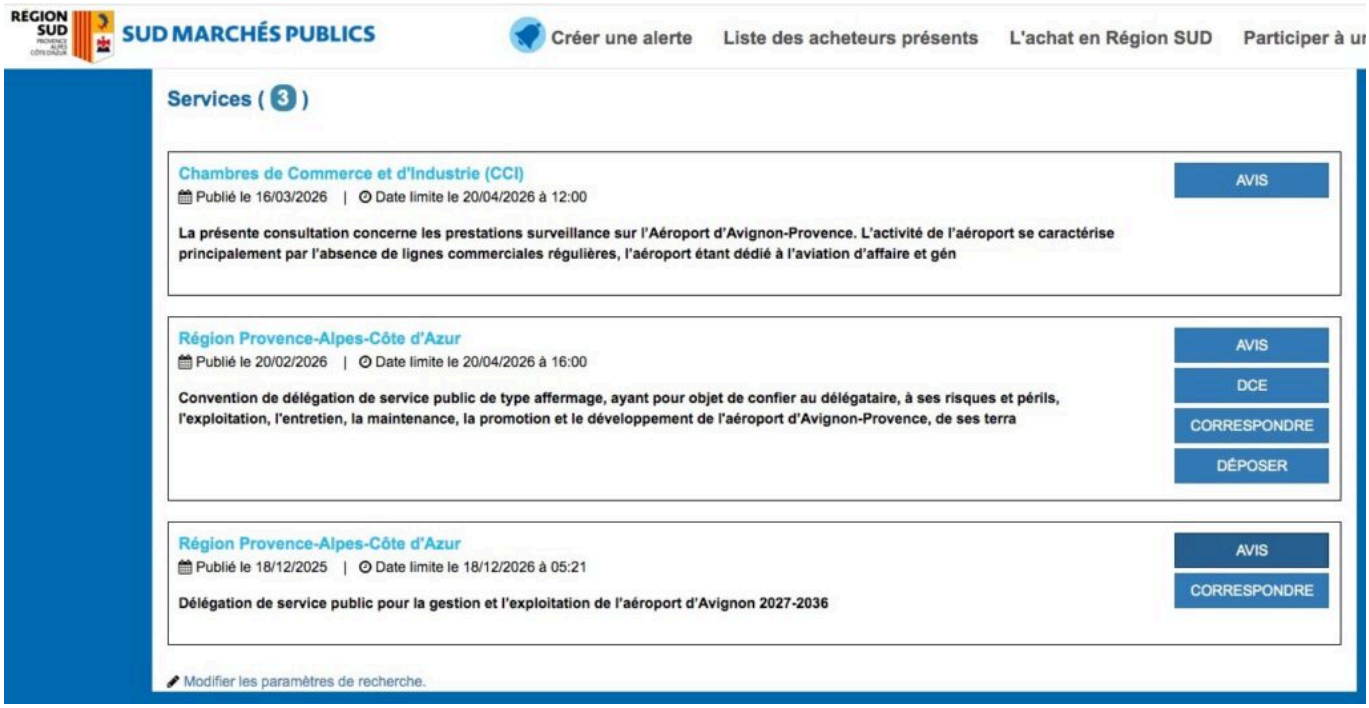
« Il est inenvisageable que les acteurs économiques de notre territoire ne soient pas en mesure de répondre dans des conditions acceptables à cet appel d'offres. . »

Olivier Galzi, maire d'Avignon

Un mauvais 'timing' ?
Une volonté d'entente cordiale qui pourrait cependant être mise à mal par le calendrier de la DSP de l'aéroport. En effet, publié le 20 février dernier alors que la CCI de Vaucluse qui assure la gestion de l'équipement pour le compte de la Région venait 'très fortuitement' d'être placée sous tutelle, la remise des offres de candidature est arrivée à échéance ce lundi à partir de 16h.
« Le calendrier de cet appel d'offres rend en l'état impossible toute possibilité pour moi de donner mon avis, constate avec regret Olivier Galzi. Par ailleurs, il intervient alors que CCI de Vaucluse a été mise sous tutelle et donc ne peut pas répondre dans des bonnes conditions à cet avis de concession. Il m'apparaît extrêmement important que la CCI de Vaucluse, qui gère les forces et les énergies de notre territoire, puisse avoir son mot à dire sur cet outil qu'elle gère actuellement et qui constitue un levier potentiel de notre avenir économique. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Accessible sur Sud Marchés publics, la plateforme d'appels d'offre de la Région, la Convention de délégation de service public de type affermage n'était plus accessible depuis plusieurs jours, bien avant sa clôture.

Une inquiétude largement partagée par la CPME 84 et le Medef Vaucluse, les principales organisations patronales du département, qui affichent leur farouche volonté de voir la CCI de Vaucluse garder la main sur l'infrastructure aéroportuaire avignonnaise dont la mission d'intérêt général a été confortée l'an dernier par le ministère des transports.
Et à la question 'Serait-ce une bonne idée de sursoir au délai de dépôt des candidatures, en attendant l'élection très prochaine d'une nouvelle gouvernance à la CCI de Vaucluse ?', le maire d'Avignon est particulièrement clair : « Cela me paraît très cohérent car, encore une fois, il est inenvisageable que les acteurs économiques de notre territoire ne soient pas en mesure de répondre dans des conditions acceptables à cet appel d'offres. »

Message reçu 5 sur 5
Le message aurait-il été entendu du côté du Conseil régional ? « La procédure de délégation de service public relative à l'aéroport d'Avignon est aujourd'hui en cours, nous a répondu officiellement la Région Sud. À ce titre, et comme pour toute procédure de mise en concurrence, la Région ne commente pas son déroulement, ni les candidatures en cours. Le calendrier de cette procédure a été défini en toute transparence. Il doit permettre un renouvellement du contrat de délégation de service public avant son échéance. La Région travaille en lien étroit avec les élus du territoire. Le maire d'Avignon, comme l'ensemble des partenaires concernés, sera pleinement associé aux échanges sur l'avenir de l'aéroport. »

Toujours est-il que l'accès à la procédure de candidature à cette convention de délégation de service

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

public n'était étrangement plus accessible depuis plusieurs jours sur Sud Marchés publics, la plateforme d'appels d'offre de la Région.
A ce stade une prorogation de la DSP d'un an, le délai maximum, semble donc être parfaitement envisageable si un motif d'intérêt général est avancé. De quoi laisser le temps à la CCI de Vaucluse de se doter en juillet prochain d'une gouvernance enfin stable ?

La situation financière de l'aéroport
« La région est propriétaire depuis 2007 de l'aéroport d'Avignon, dont elle a confié l'exploitation dans le cadre d'une convention de Délégation de services publics (DSP) à la société Aéroports Avignon-Provence », a rappelé Jean-Pierre Serrus, vice-président en charge des transports et de la mobilité durable du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors du vote du budget primitif qui s'est déroulé durant la dernière séance plénière de la Région.
« Son exploitation, est un service industriel et commercial qui impose un budget annexe, poursuit celui qui est aussi maire de La Roque d'Anthéron. Dans le cadre de cette délégation de services publics, la région conserve à sa charge l'ensemble des opérations d'investissement et de grosses réparations, tandis que le délégataire assure la gestion déléguée de cet équipement et l'ensemble des opérations de maintenance. Mes chers collègues, le budget primitif 2026 du budget annexe Aéroports d'Avignon s'équilibre en recettes et en dépenses à 4,6M€. Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent, elles, à 1,8M€, et sont constituées notamment de la subvention en provenance du budget principal pour 1,2M€ et de la dotation générale de décentralisation versée par l'État pour 300 000€. »
« La recette d'investissement est constituée par un emprunt de 247 834€ permettant de financer les frais d'études et les travaux concernant la réfection de chaussées, la requalification de bâtiments. Ce sont des opérations nécessaires au maintien du certificat européen de sécurité aéroportuaire. Enfin, les autorisations de programmes ouverts au budget primitif 2026 s'élèvent à 2,3M€ afin notamment d'engager les travaux de création d'un nouveau parking pour les aéronefs et le programme de réhabilitation des bâtiments prévu par le plan d'investissement de la délégation de services publics. »

Vol au-dessus d'un nid de coucou ?
En attendant, même mise sous tutelle, la CCI de Vaucluse devrait répondre à cette DSP à laquelle devrait aussi postuler 2, voire 3, autres candidats. Pour cela, elle s'appuiera sur l'une de ses filiales : la SAAP (Société Aéroport Avignon Provence). Détenue à 100% par la CCI 84, c'est cette société de droit privé qui, depuis 2018, gère la plateforme aéroportuaire de la cité des papes pour le compte de la région.
Une configuration avec un actionnaire unique que Gilbert Marcelli, l'ancien président de la CCI de Vaucluse, souhaitait conserver coûte que coûte lors du renouvellement de la DSP.
L'empêcheur de tourner en rond ayant été 'exfiltré' suite à un putsch d'une majorité des élus consulaires dont une partie n'avait pas forcément mesuré les conséquences de leur démission en cascade, la CCI de Vaucluse a donc vu la CCI de région rentrée provisoirement au sein de sa gouvernance le temps de sa mise sous tutelle.

Et la CCI régionale verrait d'un bon œil l'arrivée de Sealar (Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux) gérant actuellement sept plateformes aéroportuaires régionales (Poitiers, Vannes, Le Havre, Rouen, Deauville, Caen et Morlaix) et qui aimerait bien rajouter celui d'Avignon dans son escarcelle. Et ce d'autant plus que depuis novembre dernier, CCI France est devenu le premier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

actionnaire de Sealar dont le président est Jean-Luc Chauvin qui n'est autre que le président de la CCI Aix-Marseille-Provence. Cette dernière ayant fondé en 2019 avec la CCI du Finistère cette société ayant réalisé un chiffre d'affaires de 13 M€ en 2025.

> « Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI de Vaucluse. »
>
> *Daniel Margot, président de la CCI Paca et aussi membre de la tutelle de la CCI 84*

Normal dans ces conditions qu'avant même la mise sous tutelle effective de la CCI de Vaucluse Daniel Margot, président de la CCI Paca et aussi membre de la tutelle de la CCI 84 évoque déjà fin janvier chez nos confrères de La Provence l'avenir de l'aéroport d'Avignon : « Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI 84 afin que le Vaucluse garde la DSP de cet aéroport ».

Une volonté confirmée depuis par Daniel Margot lors d'un entretien il y a un peu plus d'un mois à nos confrères des Nouvelles Publications : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société Sealar pour gérer des aéroports intermédiaires. De cette façon, nous pourrions répondre à de nouveaux appels d'offre afin de gérer des équipements publics de taille plus petite. Pas seulement des ports ou des aéroports, mais des salles d'événementiels par exemple. Ou alors gérer du foncier à vocation économique. »

C'est surtout cette mainmise 'marseillaise' sur le foncier économique du territoire* qui semble susciter les plus grandes craintes localement à commencer par le Département et le Grand Avignon. Surtout que Sealar a été 'épinglé' dans un rapport publié en 2022 par la Chambre régionale des comptes sur la CCI d'Aix-Marseille. Ce document estimait alors que les activités de Sealar « ne répondent pas en priorité à l'intérêt des entreprises métropolitaines ».

Est-ce pour cette raison que Sealar a revu ses prétentions à la baisse alors qu'elle souhaitait devenir actionnaire majoritaire au sein de la SAAP dont le capital était jusqu'alors détenu à 100% par la CCI 84 ? Au final, il semblerait qu'un équilibre (50% chacun) ait été trouvé afin de ménager la Chambre consulaire de Vaucluse. Une manière de laisser encore une certaine marge de manœuvre à la future gouvernance de la CCI de Vaucluse ?

Laurent Garcia

**L'aéroport d'Avignon gère une zone d'activité de 15 ha accueillant déjà une soixantaine d'entreprises regroupant plus de 400 emplois.*

La DSP de l'aéroport d'Avignon en détail

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

C'est le 20 février dernier que la Région Sud a lancé officiellement la DPS de l'aéroport d'Avignon. Elle a pour objet : « Convention de délégation de service public de type affermage, ayant pour objet de confier au délégataire, à ses risques et périls, l'exploitation, l'entretien, la maintenance, la promotion et le développement de l'aéroport d'Avignon-Provence, de ses terrains, ouvrages, bâtiments, infrastructures, matériels, réseaux et services ».

Les missions confiées au délégataire sont les suivantes :
– La gestion, l'exploitation, le développement et la promotion de l'aéroport dans le respect des réglementations, notamment en matière de sécurité aérienne ;
– La réalisation des travaux d'entretien et de maintenance courante des ouvrages, installations et équipements de l'aérodrome ;
– Les missions liées à la sécurité et la sûreté de l'aéroport ;
– L'exploitation et l'entretien de l'ensemble des aires de trafic et de manœuvre de l'aérodrome et des équipements associés (balisage lumineux et par marques, panneaux…) ;
– L'exploitation et l'entretien des installations d'accueil des usagers aériens de l'aérodrome et de ses visiteurs ;
– La fourniture de l'énergie électrique normale et secourue de l'aéroport ;
– Le balisage de jour et de nuit des ouvrages, installations et matériels de la Délégation pour satisfaire aux conditions réglementaires de sécurité de la navigation aérienne et de l'exploitation de l'aérodrome ;
– La prestation de distribution de carburant et de gestion des stocks de carburant et des produits associés ;
– L'accueil du public, la surveillance des usagers et leur sécurité ;
– Le maintien de la conformité aux règles européennes en matière de gestion aéroportuaire (EU-ADR) ;
– La promotion de l'aérodrome auprès des usagers actuels et potentiels, des professionnels de l'aviation et du public ;
– La gestion et la valorisation du domaine public aéroportuaire ;
– Le renforcement de la trajectoire de réduction de l'impact environnemental et climatique de l'aéroport ;
– La gestion des relations avec les usagers, les riverains, les communes, les entreprises et les associations.

Le délégataire se rémunère sur le produit des redevances aéronautiques, commerciales et domaniales perçues sur les usagers et occupants de la plateforme aéroportuaire. Il supporte un risque réel d'exploitation lié à la variabilité des recettes et des charges du service délégué. Une compensation financière de l'autorité délégante est prévue afin de contribuer à l'équilibre économique du service public délégué, au regard des obligations de service public mises à la charge du délégataire, sans avoir pour effet de neutraliser le risque d'exploitation ni, a fortiori, de générer une surcompensation.
Les offres doivent être remises le lundi 20 avril 2026 à 16h au plus tard. La concession est attribuée du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2036.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Artisanat : une dynamique retrouvée mais des transmissions en suspens



Avec 31 900 créations d'entreprises artisanales, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre en 2024 une progression marquée de l'entrepreneuriat artisanal (+8% sur un an). Un rebond significatif qui confirme l'attractivité du secteur, tout en mettant en lumière un enjeu majeur : celui de la transmission de milliers d'entreprises dans les prochaines années.

Après le ralentissement observé en 2023, l'artisanat régional renoue avec une dynamique soutenue. Selon le dernier baromètre publié par l'Institut Supérieur des Métiers, avec le soutien de Maaf, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se hisse au troisième rang national en volume de créations artisanales, derrière l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Près de 30% des créations d'entreprises régionales relèvent de l'artisanat, faisant de la région la deuxième de France sur ce critère.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

TOP 10 des activités artisanales qui concentrent le plus grand nombre de créations d'entreprises en 2024

Activité	Nb de créations en 2024	Évolution 2023/2024
Nettoyage courant des bâtiments	6 250	+13 %
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	2 470	+5 %
Soins de beauté	2 370	+13 %
Transports de voyageurs par taxis	1 670	+2 %
Travaux d'installation électrique	1 610	0 %
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	1 320	+15 %
Travaux de peinture et vitrerie	1 080	-2 %
Coiffure	890	+16 %
Activités photographiques	880	-1 %
Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	840	+1 %

Source : INSEE, démographie des entreprises – traitement ISM

Un rebond net après une année de repli

Cette reprise s'appuie autant sur les entreprises individuelles que sur les structures employeuses. Les sociétés commerciales (SA Société anonyme ; SARL, Société anonyme à risque limité, SAS, Société par actions simplifiées), souvent plus pourvoyeuses d'emplois, enregistrent une hausse notable, signe d'un entrepreneuriat plus structuré.

Les services, moteur de la croissance artisanale

Tous les secteurs de l'artisanat profitent de cette embellie, mais l'artisanat des services s'impose comme le principal moteur. Il concentre près de la moitié des créations régionales et affiche la plus forte progression annuelle. Nettoyage des bâtiments, soins de beauté, entretien automobile ou encore coiffure figurent parmi les activités les plus dynamiques, traduisant une demande soutenue liée à l'évolution des modes de vie et à la tertiarisation de l'économie. Le BTP, la fabrication et l'artisanat de l'alimentation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

progressent également, à des rythmes plus modérés, confirmant la résilience globale du tissu artisanal régional.



Copyright Freepik

Une dynamique territoriale contrastée

La hausse des créations bénéficie à la majorité des départements, avec des progressions marquées dans le Vaucluse, le Var et les Alpes-Maritimes. À l'inverse, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence enregistrent un léger recul, illustrant des disparités territoriales persistantes entre littoral attractif et arrière-pays plus fragile économiquement.

Entreprendre pour se réinventer

L'étude met également en lumière un trait marquant de l'entrepreneuriat artisanal : la reconversion professionnelle. Près d'un créateur sur deux change de métier au moment de se lancer. Ce phénomène est particulièrement prononcé dans l'artisanat de fabrication, les services et l'alimentation, où l'artisanat apparaît comme un levier de réinvention professionnelle et de quête de sens.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Détail des créations par secteurs de l'artisanat

	Nombre de créations en 2024	Nombre de créations en 2023	Évolution 2023/2024
Artisanat de l'alimentation	1 220	1 120	+9 %
Artisanat du BTP	11 430	10 880	+5 %
Artisanat de fabrication	3 510	3 310	+6 %
Artisanat des services	15 740	14 250	+10 %
Ensemble Artisanat	**31 900**	**29 560**	+8 %

Source : INSEE, démographie des entreprises – traitement ISM

La transmission, talon d'Achille du secteur

Derrière ces indicateurs positifs se dessine toutefois une fragilité structurelle. Les reprises d'entreprises restent marginales : moins d'une création sur dix est issue d'un rachat. Or, près de 8 240 entreprises artisanales pourraient être cédées dans les cinq prochaines années en région, notamment dans la maçonnerie, la réparation automobile, le nettoyage ou le commerce alimentaire sur les marchés. Ces entreprises, souvent dotées de salariés et de savoir-faire spécifiques, constituent un enjeu économique et patrimonial majeur. Leur disparition faute de repreneur signifierait la perte de compétences parfois rares et un affaiblissement durable du tissu local.

Le bilan

Le bilan 2025 de la création d'entreprises artisanales en Provence-Alpes-Côte d'Azur dessine un paysage contrasté. D'un côté, un secteur attractif, dynamique et créateur d'emplois ; de l'autre, une transmission encore trop peu anticipée, qui menace la pérennité de milliers d'entreprises. À l'heure où l'artisanat demeure un pilier de l'économie de proximité, l'enjeu n'est plus seulement de créer, mais aussi de transmettre, pour que la vitalité entrepreneuriale d'aujourd'hui ne se transforme pas en fragilité demain.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Nombre d'entreprises détenues par des personnes de plus de 60 ans par secteurs de l'artisanat en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Nb de dirigeants de plus de 60 ans	Part des dirigeants de plus de 60 ans
Artisanat de l'alimentation	1 060	**8 %**
Artisanat du BTP	3 390	**6 %**
Artisanat de fabrication	1 700	**12 %**
Artisanat des services	2 090	**5 %**
Ensemble Artisanat	**8 240**	**7 %**

TOP 5 des activités artisanales à reprendre dans les 5 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activité	Nb de dirigeants de plus de 60 ans
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	860
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	360
Nettoyage courant des bâtiments	350
Travaux d'installation électrique dans tous locaux	320
Commerce de détail sur éventaires et marchés	310

Source : RCS – Stock d'entreprises vivantes, septembre 2025

Un poids économique déterminant
Les chiffres consolidés par Insee et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur rappellent l'ampleur du secteur. En 2022, l'artisanat régional a généré 9,8 Milliards d'euros de richesse : 7 Milliards d'euros pour les établissements de 0 à 10 salariés, 2,8 Milliards d'euros pour ceux de 11 à 250 salariés, auxquels s'ajoutent 1,4 Milliards d'euros issus d'activités artisanales secondaires. L'artisanat représente 18% de la richesse produite par les petits établissements marchands — jusqu'à 27 % en zones rurales, et 31 % dans certains arrière-pays.

Un modèle fondé sur le capital humain
Avec près de 280 000 actifs (dont 219 000 dans les établissements de 0 à 10 salariés), l'artisanat s'appuie sur des savoir-faire intensifs en compétences. Malgré une faible intensité capitalistique, les entreprises affichent une rentabilité moyenne de 23% (contre 15% pour des entreprises comparables), une productivité par emploi de 40 300€ -jusqu'à 54 100€ dans la production de biens- et un investissement ciblé : plus de 60% des entreprises investissent prioritairement dans l'outil de travail.
Mireille Hurlin

(Vidéo) Carpensud à la pointe de l'écologie industrielle et territoriale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



L'association d'entrepreneurs de la zone d'activité de Carpensud vient d'obtenir le soutien de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'émergence d'une démarche d'Ecologie industrielle et territoriale (EIT).

Dans ce cadre, une nouvelle commission s'est ouverte à Carpensud afin de mettre en œuvre ce projet territorial, qui a pour but d'optimiser les flux entrants (ressources) et les flux sortants (déchets) à l'échelle du territoire afin de réduire les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement.

« Cette optimisation s'appuie sur la coopération territoriale des acteurs, publics comme privés, afin de générer des gains qu'ils soient économiques, environnementaux voire sociaux », explique l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dont l'EIT est l'un des 7 'piliers' de l'action d'économie circulaire mise en œuvre par l'établissement public.

Pour Carpensud, le projet comprend notamment des actions de sensibilisation et d'information, des sessions de formation, des ateliers, et des communications pour assurer une compréhension approfondie de l'EIT, ainsi qu'une enquête afin de recenser les entrants et sortants des entreprises en vue d'une mutualisation.

Pour cela, l'association vauclusienne met en place un groupe de travail constitué de :
• Alain Martin, Mission projet
• Léa Gérin, directrice Charles Gérin et fils
• Béatrice Darcas, directrice Atelier Bio de Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

• Françis Gutierrez et Isabeau Gaillard, co-fondateurs de Ventoux Compost
• Julien De Michele du service développement économique de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin)
• Sarah Mendez-Colloc, chargée de l'étude à la CCI de Vaucluse

Présidée par Patrice Rouvier d'Allianz assurances, Carpensud s'adressait auparavant principalement aux entreprises du bassin de Carpentras et Pernes-les-Fontaines. Depuis l'an dernier, l'association a décidé d'élargir son champ d'action à toutes les entreprises du département de Vaucluse.

L.G.



Avec l'EIT, l'objectif est que les déchets des uns deviennent les matières premières des autres.DR/Ademe

Contact Carpensud :
s.montmasson@carpensud.com
thea.defilippo@carpensud.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

PACA : Une association vauclusienne récompensée lors des Trophées Responsables



Tous les ans, la Banque de France récompense 20 projets parrainés par des agents investis pour une cause dans les domaines de la solidarité, de l'action sociale et de la transition écologique. C'est une récompense de 2.500 euros qui attend les structures sélectionnées et cette année deux associations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dont l'association vauclusienne Habitat et Humanisme ont été récompensées.

L'association Habitat et Humanisme et le Protis Club. Ce sont les deux structures issues de la région sud qui ont été récompensées lors des Trophées Responsables, organisées par la Banque de France, qui mettent en lumière 20 projets qui œuvrent et agissent dans les domaines de la solidarité, de l'action sociale et de la transition écologique. 2.500 euros viennent gratifier les actions positives de ces associations lors de l'année écoulée.

Habitat et Humanisme, l'association vauclusienne qui recrée du lien social

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Après 39 années d'activité, la structure Habitat et Humanisme a lancé un appel aux propriétaires de biens à louer en 2015 pour répondre à l'exclusion et l'isolement des personnes en difficulté familiale ou sociale. L'association agit depuis 9 ans en faveur du logement, de l'insertion et de la recréation de liens sociaux envers les personnes en grande précarité du fait de leur âge, leur condition sociale, leur handicap, leur santé, ainsi que des femmes victimes de violences et qui disposent de faibles ressources.

La somme qu'a reçue l'association vauclusienne va lui permettre d'aménager un jardin au sein de la résidence intergénérationnelle qui pourra ainsi servir d'espace de convivialité et collectif. Un espace potager sera également mis en place ce qui devrait favoriser l'éducation à une alimentation saine et des futurs actions écologiques et écoresponsables. Les produits récoltés seront partagés lors de repas collectifs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France a remis un trophée à Marina BERNET engagée
auprès d'Habitat et Humanisme Vaucluse.

Le Protis club également primé

Le Protis Club a pour mission de favoriser l'inclusion et l'égalité des chances pour des jeunes issus en majorité des quartiers défavorisés du nord de Marseille. Son objectif est de détecter et d'accompagner les élèves à fort potentiel afin de les préparer à intégrer les meilleures écoles ou à développer leurs projets entrepreneuriaux.

Les fonds contribueront au financement d'un séjour à Paris, où 35 jeunes du Protis Club seront reçus en immersion dans des Grandes Écoles, notamment HEC, avec au programme : des sessions de préparation aux épreuves écrites, des stages d'éloquence, des échanges avec les étudiants, des rencontres avec des chefs d'entreprises, des visites culturelles…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France a remis un trophée à Jonathan DORBRITZ engagé auprès du Protis Club.

PACA : 6 lycées dont un vauclusien porteront le nom de héros du territoire restés anonymes



À l'occasion de la Commémoration du 80ème anniversaire du débarquement de Provence, la Région Sud a annoncé que 6 lycées régionaux dont le lycée Val de Durance Henri Silvy à Pertuis porteront le nom de héros du territoire restés anonymes. Dès la rentrée 2024, une cérémonie officielle aura lieu dans chaque établissement en présence d'un membre ou d'un représentant de la famille de chacun des résistants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

« *A l'occasion de la Commémoration du 80e anniversaire du débarquement de Provence, ma volonté est de rendre hommage aux femmes et aux hommes injustement restés anonymes. Les lycées doivent être des lieux de transmission de cette mémoire, générations après générations. Aucun nom ne doit s'effacer de notre mémoire collective car le sacrifice de leur vie se doit d'être honoré pour toujours* » a déclaré Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France.

La liste complète des lycées concernés

Le Lycée agricole Carmejane Maurice Plantier Digne-les-Bains (04)
Maurice Plantier est né le 8 mai 1913 à Venelles. Impliqué dans la Résistance, il a été arrêté par la Gestapo en 1943 mais a réussi à s'évader, facilitant également l'évasion de 150 autres camarades. Blessé lors d'une mission, il refuse de se faire évacuer tant que Max Juvenal, plus grièvement blessé, ne sera pas secouru. Il a été capturé et exécuté par les Allemands le 19 août 1944, à Aix-en-Provence.

Le Lycée La Calade Jane Vialle – Marseille (13)
Jane Vialle, née le 27 août 1906 à Ouesso était résistante pendant la Seconde Guerre mondiale. Arrêtée en 1943, elle est accusée de trahison et internée à la prison des Baumettes, d'où elle s'évade. Après la guerre, elle s'implique dans la politique et devient l'une des premières femmes élues au Conseil de la République. En 1950, elle rejoint la commission de l'Education nationale où elle travaille sur l'harmonisation des programmes scolaires et une amélioration de l'enseignement professionnel.

Le Lycée Mélinée & Missak Manouchian (anciennement Lycée Thierry Maulnier) – Nice (06)
Missak Manouchian et Mélinée Assadourian, issus du drame du génocide arménien de 1915, se rencontrent à Paris en 1934. Mariés par amour, ils militent ensemble au sein du PCF et rejoignent la Résistance après l'invasion de l'URSS par Hitler. Ils multiplient les actions armées jusqu'à l'arrestation de Missak en 1943. Exécuté par les Allemands en 1944, il adresse à Mélinée une lettre d'amour et d'espoir avant de mourir. Mélinée poursuit son engagement dans la Résistance jusqu'à la Libération.

Le Lycée Altitude Suzanne Joulié Roos – Briançon (05)
Suzanne Joulié, née le 25 février 1920, s'engagea dans la Résistance aux côtés de son mari Jacques Roos, chimiste d'origine hollandaise et juif. Elle servit au chiffrage des messages et comme agent de liaison, participant aux sabotages et parachutages. Arrêtée à ses 24 ans par les Allemands à Briançon le 14 juillet 1944, elle fut mortellement blessée lors de son transfert à Gap et décéda peu après à l'hôpital.

Le Lycée Val de Durance Henri Silvy – Pertuis (84)
Henri Silvy, né le 5 septembre 1920 à Pertuis, s'engage comme matelot dans les fusiliers marins des Forces françaises libres en Angleterre. A ce moment, il écrit un recueil de poésies. Engagé dans la campagne d'Italie, il est mort en héros le 6 juin 1944, près de Rome, en tentant de secourir un officier allié capturé par l'ennemi.

Le Lycée Rouvière Suzanne Lefort Rouquette – Toulon (83)
Suzanne Lefort-Rouquette, ambulancière durant la Seconde Guerre mondiale, est décédée à l'âge de 101 ans. Alors qu'elle suivait la remontée des troupes alliées vers le Rhin, elle fut très grièvement blessée en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Alsace et dut être amputée d'une jambe. C'est là qu'elle reçut la Légion d'honneur, couchée sur un brancard. Après sa carrière militaire, elle s'est engagée dans l'humanitaire et le milieu associatif, laissant un héritage remarquable.

Vaucluse : appel à candidatures pour les collèges dans le cadre de la campagne « ecoute tes oreilles »



Mis en place depuis 2016 par les Rectorats de l'académie d'Aix-Marseille et de Nice, la campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs chez les collégiens « écoute tes oreilles » lance un appel à candidatures auprès des collèges du territoire qui souhaiteraient participer à cette initiative.

Initialement réservée aux classes de sixième, cette année la campagne s'adressera à tous les collégiens de la 6ème à la 3ème. 33% des collèges de la région PACA ont d'ores et déjà participé à ce programme. 30 nouveaux établissements volontaires sont recherchés pour l'année 2024-2025. Pour participer, les collèges intéressés doivent déposer leurs candidatures sur ce lien au plus tard le 25 septembre 2024.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

La mise en œuvre du programme « écoute tes oreilles » prévoit une rencontre de préparation, une formation sur le thème « bruit et santé » de l'infirmière scolaire et/ou enseignant référent, deux interventions de 2 heures par classe auprès des élèves et un temps bilan pour livrer uen conclusion commune. Ce programme est porté par le CRES et le GRAINE, en partenariat avec le CoDES 84 et ALTE. La campagne de cette année est lauréate du trophée « Décibel d'argent » remis par le ministère de la transition écologique.

PACA : 58% des habitants craignent un cambriolage cet été



Avec des départs en vacances parfois à l'étranger ou loin des domiciles, l'été reste une période

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

propice aux cambriolages qui ne cessent d'augmenter chaque année. Selon une étude récente menée par la néo-assurance Leocare, 58% des pacaïens craigent un cambriolage lors de la période estivale 2024.

Si l'été rime en général farniente, il n'en est rien pour les cambrioleurs. Lors des 12 derniers mois, 220.000 cambriolages ont été recensés en France par le ministère de l'intérieur une activité à 9,5% lors des mois de juillet et aout ce qui représente un quart des cambriolages à l'année.

Deuxième région la plus touchée par les cambriolages après l'Ile de France en 2022 avec 7,5 foyers touchés pour 1000, la région PACA est très prisée par les auteurs des cambriolages avec 23% de pacaïens touchés par ce délit. Avec un taux de 9,6% le Vaucluse est aussi particulièrement touché et se trouve en 4e position de ce triste classement national.Une tendance qui inquiète fortement les habitants sudistes puisque selon une étude menée par la néo-assurance multiservices Leocare, en collaboration avec Poll&Roll, 1 pacaïen sur 5 a déjà été cambriolé et 58% craignent de vivre cette expérience lors de l'été 2024.

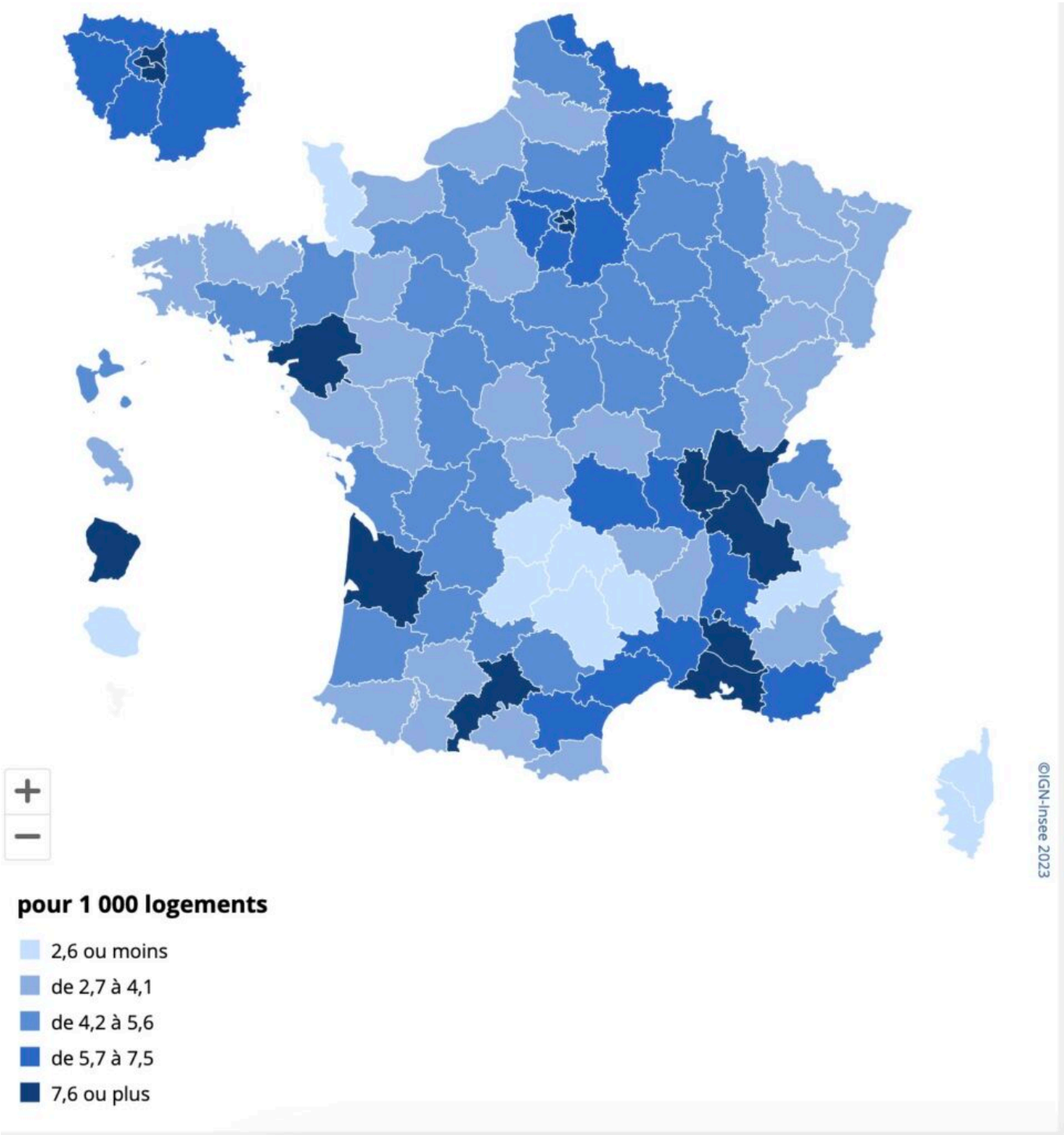
Des logements pas toujours sécurisés

Si l'épreuve d'un premier cambriolage incite bien souvent les victimes à mettre en place des mesures et des moyens de sécurité au sein de leurs logements, ce n'est pas toujours une vérité générale. Avec la hausse des prix et l'inflation qui sévit sur le territoire national, les français sont de moins en moins enclin à investir dans les systèmes d'alarmes et autres dispositifs de sécurité qui se révèlent bien souvent couteux. L'étude menée par Leocare révèle que 67% des victimes de cambriolages dans le sud indiquent que leur logement n'était pas équipé d'un système de sécurité ou de protection avant leur cambriolage.

Néanmoins, la peur de voir leurs maisons ou appartements dévalisés reste une préoccupation principale pour les pacaïens. Une angoisse persistante qui s'explique par plusieurs facteurs socio-économiques et des facteurs qui mêlent expériences personnelles, influence médiatique et perception du risque. Parmi la liste des objets que les habitants de la région PACA craignent de se faire voler, on retrouve en tête les objets connectes et high-tech (49%), les bijoux en seconde position (46%) et enfin les véhicules viennent compléter le podium (44%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Carte du taux de Cambriolages et tentatives de cambriolage enregistrés pour 1 000 logements en 2022, par département de commission, source : INSEE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Assurer son logement pour partir l'esprit serein

Avant de partir en vacances, c'est près d'1 Pacaïens sur 5 (22%) qui envisagent de renforcer le niveau de garantie de leur contrat d'assurance habitation car ils ne sont pas assez couverts par leur assurance.

"À l'approche des vacances d'été, il est essentiel de souligner l'importance de l'assurance habitation. Beaucoup de Français partent en vacances en laissant leur maison sans surveillance, ce qui augmente le risque de cambriolage. Une bonne assurance habitation ne se contente pas de couvrir les pertes matérielles, elle offre également un soutien précieux en cas de sinistre, permettant de partir en vacances l'esprit tranquille. S'équiper d'une telle assurance, c'est protéger ses biens et sa sérénité, car un foyer bien assuré est un foyer serein, même en l'absence de l'individu." conclut Christophe Dandois, cofondateur de Leocare.